



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

ARRÊTÉ N° 2020-98

PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION

DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE A

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le procès-verbal de carence à l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire de catégorie A en date du 25 octobre 2018,

Vu l'arrêté en date du 28/05/2019 portant modification de la composition de la commission consultative paritaire de catégorie A,

Vu le procès-verbal des élections du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 28 octobre 2020,

Vu le procès-verbal du tirage au sort en date du 28/10/2020,

Considérant qu'il convient de remplacer M. LECHOPIER, démissionnaire

Considérant que suite au renouvellement du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, il convient de remplacer les représentants des collectivités,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La composition de la Commission Consultative Paritaire de catégorie A s'établit comme suit :

Représentants des collectivités		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
DELRIEU TOURTOULOU Annie	ROUET Clément	KARIM Sigrid	GUILLEMIN Clément
POULHES Christian	DELAMAIDE Charly	EVENNOU Stéphanie	ESCASSUT Adeline

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté adressée à Monsieur le Préfet du CANTAL.

Fait à AURILLAC, le 06/11/2020

Le Président
Louis CHAMBON

Centre de Gestion du CANTAL

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 6 novembre 2020 17:15
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr; backuptdt@berger-levrault.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF015-281500033-20201106-16766.xml; 015-281500033-20201106-2020_98-AR-1-2_16918.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2020-11-06(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal

N° de SIREN: 281500033

Numéro Acte de la collectivité locale: 2020_98

Objet acte: Arrêté portant composition de la CCP A

Nature de l'acte: Actes réglementaires

Matière: 5.2-Fonctionnement des assemblées

Identifiant Acte: 015-281500033-20201106-2020_98-AR